

Extrait du registre
des délibérations du conseil
communautaire de la communauté de
communes Sauer Pechelbronn

séance du 23/09/2013

Date de la convocation:
16/09/2013
Date d'affichage:

L' an 2013 et le 23 Septembre à 19 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s' est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, maison des services et des associations à Durrenbach sous la présidence de HAAS Jean-Marie, président.

Nombres de membres:
Afférents au conseil
communautaire : 67
En exercice : 67
Votants : 48

Présents : Tous les délégués (ou suppléants) sauf :

Excusé(s) : Mmes : CLAUSS Murielle, KIEFER Nicole, MM : ATZENHOFFER Alphonse, BASTIAN Marc, CHRISTMANN Pascal, FEIG Dominique, GACKEL Didier, GOETZ Joseph, KAUFFER Fabien, KELLER Jacky, KENNEL Guy-Dominique, LIEHN Gilbert, MARTIN Etienne, MERTZ Olivier, MESSMER Jean-Marc, MULLER Jean, OTT Alexis, ROHMER Jean-Paul, SCHAEFER Marc, SCHMITT André, THALMANN Alfred, VOGEL Robert, WALTER Gérard, WEGMANN Maurice, WEHRUNG Freddy

Secrétaire de séance :
M. SCHLOSSER Charles.

Réf : 134.2013
Vote : A la majorité
Pour : 44
Contre : 0
Abstentions : 0
Mention exécutoire : Non

134.2013 : Chaufferie collective " l'écorce " : Rapport d'activité de l'exploitant (Dalkia) et de l'assistant à maître d'ouvrage (ASSIST).

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu les compétences de la communauté de communes,

Considérant le contrat de délégation de service public établi entre la communauté de communes, délégant et propriétaire de l'infrastructure, et la société Dalkia, délégataire exploitant l'infrastructure, et les avenants 1 et 2 au contrat,

Considérant le contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage signé avec le bureau d'études ASSIST,

Vu le rapport d'activités annuel de l'exercice 2012 de l'infrastructure de chauffage collectif Morsbronn-les-Bains – Durrenbach, établi par la société Dalkia,

Vu le rapport d'analyse du rapport d'activités 2012 de la société Dalkia établi par le bureau d'Etudes ASSIST, assistant à maître d'ouvrage de la communauté de communes,

Considérant la réunion de bilan annuel avec les clients du réseau, organisée par la société Dalkia à la maison des services et des associations le 13.09.2013,

Vu l'avis du bureau du 19.08.2013,

Entendu la présentation de M. Cochapin, gérant du bureau d'études ASSIST,

Entendu l'exposé du vice-président M. J. Goetz,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité, décide :

- **De valider la présentation du rapport d'activités 2012 de la délégation de service public de l'infrastructure de chauffage collectif Morsbronn-les-Bains – Durrenbach, présentée par le bureau d'études Assist et l'exploitant, la société Dalkia,**
- **De demander des précisions sur l'observation principale suivante : quid du devenir de la plate-forme de bois déchiquetée gérée à Gunstett, site d'approvisionnement de la chaufferie, dont il a été constaté l'absence de stock depuis quelques semaines, et de l'origine du combustible.**

Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 08/10/2013

*Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la Loi n° 82-623
du 22 juillet 1982*

Le président,
Jean-Marie HAAS

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS
PREFECTURE DE WISSEMBOURG le :

et publication ou notification du :

